

Le conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec a, au cours de la séance du 15 septembre 2022, adopté la résolution suivante :

Résolution

ATTENDU QUE le 18 mai 2017, le conseil d'administration de la Société a autorisé le projet CASA, tel que présenté lors de cette séance, et autorisé la présidente et chef de la direction et le vice-président aux technologies de l'information, chargé de projet CASA, à signer, au nom de la Société, les documents contractuels avec l'Alliance, pour un montant maximal de 479,4 M\$ sur une période de 10 ans;

ATTENDU QUE depuis la signature des documents contractuels, il y a eu une évolution des besoins d'affaires permettant de bonifier l'actif et que des difficultés, qui n'étaient pas connues ni prévisibles lors de la préparation de l'appel d'offres en 2016, ont été rencontrées;

ATTENDU QU'AU 31 décembre 2022, la Société aura engagé l'ensemble des sommes prévues au contrat;

ATTENDU QUE pour poursuivre les activités associées à la mise en œuvre de la livraison 3 ainsi que les activités récurrentes d'exploitation et d'évolution de la solution, la Société a analysé les différents véhicules juridiques possibles;

ATTENDU QUE la Société recommande de poursuivre les activités associées de mise en œuvre des livraisons 2.5 et 3 ainsi que les activités récurrentes d'exploitation et d'évolution des solutions déployées en couvrant l'ensemble des besoins identifiés via différents véhicules contractuels en temps opportun;

ATTENDU QUE les besoins seront répartis et inclus aux budgets annuels de la Société présentés au conseil d'administration pour approbation;

IL EST DÉCIDÉ :

D'APPROUVER la recommandation proposée par la Société à l'effet de poursuivre les activités associées de mise en œuvre des livraisons 2.5 et 3 ainsi que les activités récurrentes d'exploitation et d'évolution des solutions déployées en couvrant l'ensemble des besoins identifiés via différents véhicules contractuels en temps opportun.

Résolution AR-3101 du 22.09.15

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,



M^e Marie-Ève Beaulieu